

Intitulé de l'UE	Maitrise de la langue écrite et exploration des discours professionnels (Partie I)
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Elise FRANCOIS	44	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise de la langue écrite et exploration des discours professionnels en ce compris remédiation	44h	Maxence DELSAUT Elise FRANCOIS Julie LEGA Barbara SCLAVON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise de la langue écrite et exploration des discours professionnels en ce compris remédiation : 14h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires, 15h de remédiation obligatoire

Langue d'enseignement
Maitrise de la langue écrite et exploration des discours professionnels en ce compris remédiation : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Comprendre et s'approprier différents discours oraux et écrits I :

- Utiliser un vocabulaire professionnel
- Entraîner et mobiliser adéquatement des compétences linguistiques, en ce compris dans des productions écrites (technique du résumé de texte)
- Découvrir des tâches d'écriture relatives au secteur professionnel (et/ou au stage)

Contenu de l'AA Maitrise de la langue écrite et exploration des discours professionnels en ce compris remédiation

Préparation aux écrits professionnels :

- Techniques de contraction/reformulation au départ d'un document : le résumé
- Lecture, analyse de discours oraux ou écrits et productions écrites en relation avec des thématiques professionnelles

Révisions orthographiques, grammaticales et lexicales

Méthodes d'enseignement

Maitrise de la langue écrite et exploration des discours professionnels en ce compris remédiation : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, utilisation de logiciels, activités synchrones et/ou asynchrones

Supports

Maitrise de la langue écrite et exploration des discours professionnels en ce compris remédiation : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, activités sur teams

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise de la langue écrite et exploration des discours professionnels en ce compris remédiation

BACCUS, N. (2003) *Orthographe française*, Paris, Librio.

BERLION, D., LANDAT, J.-C. (2010), *Apprentissage et remédiation en Lycée professionnel*, Hachette technique.

BOUDOU, B. (2002), *L'accord du participe passé*, Paris, Hatier, coll. « profil pratique ».

CHARNET, C. et ROBIN-NIPI, J. (1997), *Rédiger un résumé, un compte rendu, une synthèse*, Paris, Hachette Français langue étrangère.

FAYET, M. (2007), *Rédiger sans complexes*, Paris, Eyrolles pratique, Troisième tirage.

FERNANDEZ, L. et PEDINIELLI, J.-L. (2005), *L'observation clinique et l'étude de cas*, Armand Colin, coll. « Psychologie 128 ».

GUION, J. & J. (1992), *Apprendre l'orthographe*, Paris, Hatier.

HUMBERT, J.-L. (1997), *La conjugaison*, Paris, Hatier, coll. « profil pratique ».

HUMBERT, J.-L., & GUILLEQUIN-MAAREK, C. (1995), *L'orthographe*, Paris, Hatier, coll. « profil pratique ».

LEBRUN, C. (1987), *Français, 1000 mots pour réussir*, Paris, Belin.

LE LAY, Y. (2009), *Savoir rédiger*, Paris, Larousse, coll. « Les indispensables ».

MORHANGE-BEGE, C. (1995), *Les fautes de français les plus courantes*, Paris, Hatier.

NIQUET, G. (1996), *Ecrire avec logique et clarté*, Paris, Hatier.

THIEBAULT-ROGER, F. (2004), *Dictées de concours*, 2e édition, Paris, Vuibert.

RIFFAULT, J. (2006), *Penser l'écrit professionnel en travail social, Contexte, pratiques, significations*, Dunod.

ROUSSEAU, P. (2007), *Pratique des écrits et écritures des pratiques, La part « indicible » du métier d'éducateur*, L'Harmattan.

ROUZEL, J. (2005), *La pratique des écrits professionnels en éducation spécialisée, Méthode et cas concrets*, Paris, Dunod.

SPICHER, A. (2006), *Savoir rédiger, 1ier et 2e cycles universitaires, Classes préparatoires, BTS*, Paris, Ellipses, coll. « Optimum ».

Voir contrat didactique

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maitrise de la langue écrite et exploration des discours professionnels en ce compris remédiation : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise de la langue écrite et exploration des discours professionnels en ce compris remédiation :

En cours d'année, avant la fin du premier quadrimestre, une évaluation formative sera réalisée.

En première session, l'examen écrit comptera pour 100% de la note finale. Les modalités d'évaluation sont présentées dans le contrat de cours.

En seconde session, l'examen écrit comptera pour 100 % de la note finale et sera organisé en session.

L'étudiant, ayant ce cours à représenter, devra suivre les activités d'apprentissage résiduelles et en présenter les évaluations avec le titulaire qui lui sera attribué. Ce dernier est tenu de participer au cours et de prendre un rendez-vous pédagogique avec cet enseignant au plus tard le 1 octobre de l'année académique afin de signaler son inscription à l'UE. L'évaluation portera sur la matière de l'année académique en cours et se déroulera selon les modalités prévues dans cette fiche ECTS.

Année académique : **2023 - 2024**